

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax: 5517844

Website: www.au.int

Note conceptuelle

Conférence de l'Union africaine sur la dette

Thème :

« L'Agenda africain de gestion de la dette publique : restaurer et préserver la viabilité de la dette »

**Département du développement économique, du commerce, du tourisme,
de l'industrie et des mines**

Commission de l'Union africaine

Date : 12 au 14 mai 2025

Lieu : Lomé, Togo

I. Contexte

1. Le paysage économique de l'Afrique a connu une transformation majeure au cours des dernières décennies, s'accompagnant de son lot d'opportunités et de défis. Au cœur de ces défis, on retrouve l'escalade de la crise de la dette dans la région, qui touche désormais toute l'Afrique, entraînant de profondes répercussions économiques, sociales, humaines et écologiques.
2. Les années 1980 ont été marquées par de graves crises de la dette en Afrique, qui ont conduit à une stagnation économique et à un recul du niveau de vie. La dette extérieure de l'Afrique a fait un bond de 187 %, passant de 39 milliards de dollars à 112 milliards de dollars entre 1976 et 1980. Cette crise n'a cessé de prendre de l'ampleur, le montant de la dette extérieure explosant de 140 milliards de dollars en 1982 à plus de 270 milliards de dollars en 1990. Entre 2010 et 2020, la dette extérieure de l'Afrique a été multipliée par plus de cinq et représentait près de 65 % du PIB en 2023. Même si le ratio moyen dette/PIB de l'Afrique devrait baisser à 60 % en 2025, le continent fait face à une crise de la dette grandissante. D'après le Cadre de viabilité de la dette (« CVD ») récemment publié par le FMI et la Banque mondiale, le nombre de pays africains en situation de détresse liée à la dette, ou à haut risque de surendettement, est passé de 9 en 2012 à 25 en 2024. Cette flambée constitue un défi de taille, puisque l'augmentation des coûts de la dette accapare de manière excessive les ressources publiques essentielles au développement.
3. Malgré les divers efforts déployés à l'échelle nationale et internationale pour résoudre les défis liés à la dette durant la période post-COVID-19, la crise de la dette sur le continent continue de s'aggraver. Les finances publiques sont de plus en plus sous tension en raison, entre autres, de l'augmentation des charges d'intérêts de la dette, du coût élevé des importations de denrées alimentaires et d'énergie ainsi que de la dépréciation monétaire, le tout causé par des chocs multiples et interdépendants. L'augmentation de la dette publique et des paiements d'intérêts constitue un obstacle au développement et à la réalisation des objectifs de développement durable (« ODD ») et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (« UA »), puisqu'elle limite la capacité des gouvernements à investir dans des services essentiels, tels que la santé et l'éducation. À titre d'exemple, plus de 30 pays africains consacrent actuellement plus de fonds au service de la dette qu'à la santé (PNUD, 2023). Selon des estimations crédibles des besoins de financement de l'Afrique, le continent aurait besoin de 1 300 à 1 600 milliards de dollars supplémentaires pour réaliser les ODD et les aspirations de l'Agenda 2063. La résolution des défis actuels liés à la dette et le comblement du déficit de financement pourraient, cependant, s'avérer difficiles en l'absence d'une position africaine commune globale sur la dette.
4. La situation appelle donc à la mise en place d'une position africaine commune sur la

dette pour établir des principes directeurs à adopter par les États membres de l'UA dans leur gestion quotidienne de la dette. La Position commune africaine sur la dette devrait, entre autres initiatives, définir à la fois un mécanisme efficace de résolution de la dette pour faire face aux défis actuels liés à la dette ainsi qu'un ensemble de principes communs de gestion de la dette publique qui permettront au continent de mobiliser efficacement les ressources nationales pour financer l'Agenda 2063 de l'UA tout en préservant la viabilité de la dette. Elle devrait également permettre au continent de faire entendre une voix forte afin de définir les règles d'engagement avec ses créanciers, avec pour objectif de restaurer et de préserver la viabilité de la dette sur le continent.

5. Dans ce contexte, le Département du développement économique, du tourisme, du commerce, de l'industrie et des mines (« DCTIM ») ainsi que le Gouvernement de la République du Togo, sous le haut patronage de S.E. M. Faure Gnassingbé, président de la République du Togo, organisent la « Conférence de l'Union africaine sur la dette » placée sous le thème « **Agenda de gestion de la dette publique en Afrique : restaurer et préserver la viabilité de la dette** ». La Conférence offrira aux États membres de l'UA une plateforme qui leur permettra de mener des discussions constructives sur la situation actuelle de la dette à travers le continent, de partager leurs expériences nationales respectives et de formuler des recommandations en vue de l'élaboration d'une position africaine commune sur la dette.

II. Objectif général

6. L'objectif général de la Conférence de l'UA sur la dette est de créer une plateforme de discussions de haut niveau entre les responsables politiques des États membres de l'UA, les partenaires de développement et les principales parties prenantes en vue de renforcer l'efficacité, la transparence et la responsabilité de la gestion de la dette publique à l'échelle du continent. En partageant les meilleures pratiques, en faisant face aux défis et en explorant des approches innovantes, la Conférence vise à proposer des stratégies qui, à leur tour, permettront de renforcer la gestion de la dette publique, d'améliorer la mobilisation des ressources, de garantir une allocation efficace et efficiente des moyens disponibles et, *in fine*, de renforcer la responsabilité et la transparence au service d'une croissance inclusive et d'un développement durable.

Objectifs spécifiques

7. Pour atteindre cet objectif général, la Conférence de l'UA sur la dette s'articulera autour des objectifs spécifiques suivants :
 - Faciliter l'échange de connaissances et partager des pratiques innovantes en matière de gestion de la dette dans les États membres de l'UA.

- Formuler une position commune sur les nécessaires réformes de l’architecture financière mondiale actuelle pour répondre à la crise de la dette qui affecte actuellement le continent.
- Élaborer et discuter des mécanismes innovants de financement de la dette pour mobiliser de nouveaux financements tout en préservant la viabilité de la dette.
- Explorer et recommander des pratiques saines de gestion de la dette, indispensables pour restaurer et préserver la viabilité de la dette publique en Afrique.

III. Résultats escomptés

8. Les résultats escomptés de la Conférence de l’Union africaine sur la dette incluent les éléments suivants :

- une déclaration de Lomé de l’Union africaine sur la dette en Afrique ;
- un renforcement des connaissances et de la coordination sur les problématiques liées à la gestion de la dette ;
- une position commune sur les réformes nécessaires pour renforcer l’efficacité de l’architecture financière mondiale en matière de mécanismes de traitement de la dette ;
- des recommandations sur les pratiques saines de gestion de la dette et les réformes politiques nécessaires pour restaurer et préserver la viabilité de la dette publique en Afrique ;
- des recommandations sur des instruments et pratiques innovants de financement de la dette en vue de mobiliser de nouveaux financements tout en préservant la viabilité de la dette.

IV. Format de la Conférence

9. Le forum abordera diverses questions liées à la gestion de la dette publique en Afrique et fournira des orientations pour les travaux de l’UA sur la gestion saine de la dette publique ainsi que sur l’élaboration d’une Position commune africaine sur la dette. Des sessions plénières et des temps d’échanges parallèles entre parties prenantes constitueront des temps forts de la Conférence.

Séance d’ouverture

10. Lors de la séance d’ouverture, des discours de bienvenue seront prononcés par S.E. M. Faure Gnassingbé, président de la République du Togo, S.E. M. Mahmoud Ali Youssouf, président de la CUA, les chefs d’État et de gouvernement de l’Union africaine, les dirigeants des institutions financières multilatérales africaines et internationales, les ministres des Finances, de l’Économie et de la Planification, et les gouverneurs des banques centrales. Le profil de haut

niveau des intervenants lors de cette séance d'ouverture témoigne de l'importance qu'attachent ces institutions à la gestion de la dette, ainsi que de leur volonté d'élaborer un cadre stratégique et une Position commune africaine sur la gestion de la dette.

Sessions plénières

11. Les sessions plénières se composeront d'un dialogue présidentiel, de dialogues ministériels et avec les banques centrales, ainsi que de débats entre responsables politiques africains sur les enjeux liés à la gestion de la dette publique, en vue d'élaborer des stratégies visant à améliorer la gestion de la dette et à mettre un terme à l'actuelle crise de la dette. Les intervenants partageront leurs expériences ainsi que leurs points de vue et débattront des actions à entreprendre pour garantir le succès de la gestion de la dette publique en Afrique.
12. Chaque session est pensée pour favoriser des discussions interactives et mêle études de cas, analyses d'experts et résolution collaborative de problèmes. L'objectif est de faire en sorte que les participants repartent avec des idées et des stratégies applicables pour renforcer la gestion de la dette publique sur le continent. Ces sessions visent à poser des fondations solides permettant de renforcer la responsabilité, la transparence et l'efficacité de la gestion des finances publiques et de la dette, en adéquation avec la vision et les aspirations du continent en matière de croissance inclusive et de développement durable, telles qu'elles sont énoncées dans l'Agenda 2063.

V. Participants

13. La Conférence devrait réunir pas moins de 500 participants, parmi lesquels des chefs d'État de l'UA, des ministres de l'Économie, des Finances et de la Planification, des gouverneurs des banques centrales, des représentants des ministères des Finances, des banques centrales africaines, des communautés économiques régionales, des institutions financières multilatérales africaines ainsi que des organisations de la société civile.

VI. Lieu et date

14. La Conférence de l'Union africaine sur la dette, prévue sur trois jours, se tiendra à Lomé, au Togo, du 12 au 14 mai 2025. Des informations logistiques complémentaires seront communiquées dans la Note d'information de la conférence.

VII. POUR PLUS D'INFORMATIONS

15. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter :

D^r Patrick Ndzana Olomo

Directeur par intérim du développement économique, de l'intégration et du commerce
et Responsable de la politique économique et du développement durable
Département du développement économique, du commerce, du tourisme, de l'industrie
et des mines

Commission de l'Union africaine

E-mail : OlomoP@africanunion.org

M^{me} Rumbidzai Manhando

Coordinatrice de programme des institutions financières de l'Union Africaine

E-mail : ManhandoR@africa-union.org

M. Paul Sikazwe

Conseiller technique en matière de dette

E-mail : SikazweP@africa-union.org

M^{me} Mandy Mauyakufa

Assistante de programme au sein du Département du Développement économique, du
commerce, du tourisme, de l'industrie et des mines

E-mail : Mauyakufam@africa-union.org